

# Le Syndicat de l'Huveaune lance une consultation sur le contrat de rivière

## ENVIRONNEMENT

**Le Syndicat du bassin-versant de l'Huveaune (SBVH) lance une consultation sur le Contrat de rivière et sa perception sur le territoire.**

La démarche de Contrat de Rivière du bassin-versant de l'Huveaune, engagée depuis 2012 par le SBVH, a été signée en 2015. Le syndicat engage une consultation en ligne sur [www.syndicat-huveaune.fr](http://www.syndicat-huveaune.fr), auprès de ses partenaires et du public pour sonder la perception de ce contrat. Un contrat



**Le SBVH sonde les acteurs locaux et les usagers sur ce qu'ils pensent des actions du contrat de rivière.** PHOTO: M.C

dont l'action s'étend sur les 27 communes du bassin-versant, dont douze du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

### Suite de la démarche

« On souhaite consulter nos partenaires sur leur perception de l'Huveaune et des actions du contrat de rivière ainsi que sur la suite de cette démarche », explique-t-on du côté du SBVH. Parmi les projets portés dans le cadre de ce contrat, l'aménagement de cheminements doux le long des berges de l'Huveaune sur le territoire de Marseille ou encore la sensibilisation des publics scolaires sur les enjeux de préservation des milieux et des ressources. M.C.